



La Présidente

**Délibération**  
**du Comité de l'Eau et de la Biodiversité**  
**de la Martinique**  
**N° 2018-02**

Assemblée Plénière du 15 juin 2018

**Agrément du dossier de candidature du Contrat de Baie de Fort-de-France**

L'An Deux Mille dix-huit et le vendredi quinze juin à onze heures dix s'est tenue à la salle Emile Maurice de l'ex-hôtel du Département à Fort de France, la réunion Plénière du Comité de l'eau et de la Biodiversité de la Martinique.

**Membres présents :**

- Mme Marie-France TOUL, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Antoine VEDERINE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Arnaud RENE-CORAIL, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Patricia TELLE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alex PAVIOT, représentant de l'agriculture,
- M. Eric BELLEMARE, représentant des consommateurs d'eau,
- Mme Marie-Jeanne TOULON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Marie BUISSON, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Mathilde BRASSY, personnalité qualifiée,
- Mme Anne Lise TAILAME, personnalité qualifiée,
- M. Nadine CHEVASSUS, SG préfecture, représentant le Préfet de la Martinique,
- M. Michel HAAUY, représentant le Directeur de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
- M. Jean-Baptiste MAISONNAVE, représentant le Directeur de la Mer,
- M. Christian PALIN représentant le Directeur de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,
- Mme Magali JULIEN représentant le Directeur de l'Agence Régionale de Santé,
- M. Ludovic POUSSIN, représentant l'Agence Française de la Biodiversité,
- M. Emmanuel THOUARD, Délégué de l'IFREMER Antilles.

**Membres ayant donné pouvoir :**

- Mme Nadine RENARD, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Guillaume VISCARDI, personnalité qualifiée,
- Mme Nadine CHEVASSUS, représentant le Directeur de l'Office National des Forêts (ONF).

**Membres excusés :**

- M. Yvon PACQUIT, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Maryse PLANTIN, représentant des Collectivités Territoriales,

- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Charles-André MENCE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. David ZOBDA, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Marcelin NADEAU, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Luc LEDOUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Eugène LARCHER, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Louis BOUTRIN, représentant des Collectivités Territoriales,
- Mme Nathalie GUILLIER-TUAL, représentant de l'industrie,
- M. Hugues COCO, représentant de la pêche maritime,
- M. Philippe GRAND, représentant les distributeurs d'eau,
- Mme Katarina BLUM, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- Mme Céline ROSE, représentant des milieux socio-professionnels,
- Mme la directrice du Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres.

**Membres absents :**

- M. Charles JOSEPH ANGELIQUE, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Alfred MONTHIEUX, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Victor CESAR, représentant des Collectivités Territoriales,
- M. Maurice MONTEZUME, représentant les pêcheurs en eau douce,
- M. Stéphane JEREMIE, représentant une association agréée de protection de la nature et de l'environnement,
- M. Jean-Raphaël GROS-DESORMEAUX, personnalité qualifiée.

**Assistait de Droit :**

Mme Michela ADIN – Directrice de l'Office de l'Eau – ODE.

**Assistaient :**

Mme GRUBO Nina – Elue de la CCIM ; Mme Danielle MARIE-LOUISE - Animateur du Contrat de rivière du Galion ; M. Axel VILLARD-MAUREL- Animateur du Contrat de baie de Fort-de-France ; Mme Arielle PRIAM – représentant du service eau de la CTM ; M. Loïc MANGEOT – Directeur Adjoint de l'Office de l'Eau – ODE ; Mme Gaëlle HIÉLARD - ODE ; Christophe GROS - Chef de pôle eaux et milieux aquatiques – SPEB à la DEAL ; Jean-Michel POUTIER - Chargé de mission DCE et gouvernance de l'eau au SPEB- DEAL ; Mme Valérie VEILLEUR – CTM ; Mme Lydie DIONE-LARGEN – CTM ; M. Ludovic LOUIS - CAP Nord ; Mme Murielle LAPU, CACEM ; Mme Lena JEAN-BAPTISTE-SIMONE - CACEM ; Mme Fanny LABEAU CHAVIGNY-DE--LACHEVROTIÈRE – ARS

**Considérant** le code de l'environnement et notamment les articles L. 212-1, L. 213-13, L. 213-13-1, L. 371-3, et R. 213-50 et suivants ;

**Considérant** le Décret n° 2017-401 du 27 mars 2017 relatif à la gouvernance de l'eau et de la biodiversité dans les départements d'outre-mer ;

**Considérant** la demande d'agrément du Contrat de Baie de Fort-de-France n°2 présentée par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique le 17/01/2018 ;

**Considérant** le dossier transmis à l'ensemble des membres ;

**Considérant** la présentation faite en séance plénière par les représentants du Contrat de Baie de Fort-de-France ;

**Le Comité de l'eau et de la Biodiversité**, à l'unanimité des membres présents

## **D É C I D E**

### **Article 1 :**

Le Comité de l'Eau et de la Biodiversité délivre son agrément au dossier de candidature du projet de Contrat de Baie de Fort-de-France n°2 porté par la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique.

Ainsi délibéré et adopté par l'Assemblée Plénière en sa séance du 15 juin 2018.

**La présidente du Comité de l'Eau et de la Biodiversité**

  
**Marie-France TOUL**